



L'AMITIÉ FRANCO-ALLEMANDE

ÉLÉMENTS DE CONTEXTUALISATION

L'ensemble des ressources choisies pour cette mallette contribuera à amener les élèves à découvrir et tenter de comprendre les relations entre la France et l'Allemagne avec un focus sur l'amitié entre les deux pays depuis 1945. Ils pourront ainsi réfléchir à la définition de l'amitié mais aussi à ses fragilités et à la nécessité de l'entretenir toujours.

| PÉRIODE | NATURE DES RELATIONS ENTRE LA FRANCE ET L'ALLEMAGNE | SITUATION PARTICULIÈRE DE L'ALSACE |
|---|---|---|
| XVII^e – XVIII^e siècles Voltaire et Frédéric II de Prusse, BnF, Estampes et Photographe, EF-130A https://bit.ly/3R4JA4r | Les « Lumières » et l'union de l'Allemagne et de la France. La période des Lumières, <i>Aufklärung</i> en allemand, fut une période d'échanges intellectuels intenses entre la France et l'Allemagne. En témoignent les relations nourries entre Voltaire et le roi de Prusse Frédéric II, par-delà les inimitiés politiques entre les deux pays. | Rattachée à la France par Louis XIV (traité de Westphalie en 1648, et traité de Ryswick en 1697). |
| XIX^e et XX^e siècles Carte d'Europe dressée pour 1870 par Paul Hadol (1835-1875), graveur. https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b53028721h | Les siècles des nationalismes Avec l'éveil des nationalités en Europe au XIX ^e siècle et le « printemps des peuples » en 1848, qui en marque un des temps forts, les nationalismes se développent fortement sur le continent, menant à une démultiplication des guerres fratricides, notamment entre la France et l'Allemagne (1870-1871, 1914-1918 et 1939-1945) | Rattachement de l'Alsace et de la Moselle au Reich allemand entre 1871 et 1918. |
| Années 50-60 Konrad Adenauer et Charles De Gaulle à l'Élysée, 1963. https://bit.ly/46lvYMr | Un rapprochement raisonnable et raisonné Alors que la sortie de la Seconde Guerre mondiale marque une nouvelle étape dans les relations franco-allemandes, l'entrée dans la guerre froide encouragent les premiers rapprochements entre les deux anciens ennemis. Le traité de l'Élysée, signé en 1963 par le président, est l'aboutissement d'un long rapprochement qui permettra une coopération croissante dans trois domaines principaux : la défense, la jeunesse et l'éducation. | Création du Conseil de l'Europe en 1949, à Strasbourg. |
| Années 70-80 François Mitterrand et Helmut Kohl à Douaumont pour la commémoration du 70 ^e anniversaire du déclenchement de la Première Guerre mondiale, 1984. https://bit.ly/47x5hVO | L'approfondissement sensible des relations Cette période a été décisive et particulièrement dynamique, en grande partie grâce à la médiatisation des relations amicales et équilibrées qu'entretiennent les dirigeants, à l'image des tandems que formèrent Helmut Schmidt et Valéry Giscard d'Estaing ou François Mitterrand et Helmut Kohl. En effet, malgré certaines divergences partisans, leur volonté d'établir une vision commune de la construction européenne a permis de nombreuses avancées. | Strasbourg retenue comme siège officiel du Parlement européen. |
| Depuis les années 1990 Gerhard Schröder et Jacques Chirac lors du 60 ^e anniversaire du débarquement à Caen, 2004. https://bit.ly/3G8MfjG | De nouveaux défis à surmonter Le monde dominé par la mondialisation et les nouvelles relations internationales, mais aussi les nombreuses crises internes à l'Union européenne bousculent la singularité et les certitudes du couple franco-allemand. Le début du XXI ^e siècle met à rude épreuve la solidité des relations franco-allemandes. Pourtant, l'amitié entre les deux pays semble renforcée avec les anniversaires successifs du traité de l'Élysée. Même si les relations entre la France et l'Allemagne connaissent de nombreux points de convergence, on ne peut nier l'existence d'intérêts parfois contradictoires, en particulier depuis le début du XXI ^e siècle. Le « couple » franco-allemand cherche à relancer le moteur qui a permis les grandes avancées de la construction européenne, en particulier dans le contexte de nouvelles menaces qui pèsent sur le continent. | Création de l'Eurocorps dont le siège est fixé à Strasbourg. |